

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

### Promesse de versement

Pour 2020, la Taxe d'Apprentissage se compose désormais de deux fractions (L. 6241-2 du code du travail) :

- 87% de la taxe d'apprentissage, réservés au financement de l'apprentissage
- 13% de la taxe d'apprentissage, destinés au financement des formations technologiques et professionnelles.

Depuis janvier 2020, vous pouvez directement verser cette dernière part à l'établissement de votre choix, sans passer par un intermédiaire. Ce montant est à verser avant **le 31 mai de chaque année**.

#### VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

#### CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom / Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

#### VOTRE ORGANISME COLLECTEUR

Nom : .....

#### VOUS SOUHAITEZ VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE A NOTRE ETABLISSEMENT

Au titre du Hors Quota - Catégorie A –  
**UAI N°79007330**  
Montant affecté .....euros

Date : ..... Signature :

Mme THIBAudeau Sylvie référente Taxe d'Apprentissage  
sylvie.thibaudeau@ugecam.assurance-maladie.fr



Organisme privé à but non lucratif, le GROUPE UGECAM\* assure une mission de service public bâtie sur les valeurs fondatrices de l'Assurance Maladie : égalité, solidarité, accessibilité.

### Nos missions

#### Soigner, rééduquer

Les domaines principaux d'intervention concernent les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, quel que soit leur âge.

#### Réinsérer

Pour les personnes isolées par le handicap ou la maladie, le GROUPE UGECAM développe des programmes de réinsertion dans la vie ordinaire, incluant la réinsertion professionnelle.

#### Accompagner au quotidien

Le GROUPE UGECAM accompagne les personnes en situation de handicap lourd (physique et mental) et les personnes âgées dépendantes dans leur quotidien, pour les actes essentiels de la vie courante.

\*Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie

### ÉTABLISSEMENT LES TERRASSES

22 rue du Vivier – CS 48647  
79026 NIORT Cedex

[www.ugecam-alpc.fr](http://www.ugecam-alpc.fr)  
[www.etablissement-lesterrasses.fr](http://www.etablissement-lesterrasses.fr)

Mme THIBAudeau Sylvie  
sylvie.thibaudeau@ugecam.assurance-maladie.fr

## Établissement Les TERRASSES



## Choisir un investissement utile et solidaire

- Centre de Pré Orientation (CPO)
- Service d'Appui Régional d'Apprentissage des Handicapés (SARAH) cellules d'appui

## Notre coeur de métier

### Favoriser l'insertion Professionnelle des personnes en situation de handicap

Spécialisés dans la prise en charge globale des personnes en situation de handicap afin de les accompagner vers un emploi durable, le Centre de Pré Orientation et le SARAH cellules d'appui des Terrasses ont dispensé des formations d'orientation, de construction de projet et de reconversion.

Nos équipes pluridisciplinaires accompagnent les personnes sur le plan professionnel, pédagogique, social et pour toutes les questions d'accès à l'emploi.

## Notre engagement

### Contribuer au développement de leurs compétences

Notre objectif est d'offrir aux travailleurs handicapés de meilleures chances d'insertion professionnelle, grâce à des formations et un accompagnement médico-social adaptés afin d'éviter les ruptures et lever les freins à l'emploi.

En dispensant ces dispositifs, nous proposons à nos stagiaires de les entraîner ou les ré-entraîner, en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle, soit vers le milieu de travail ordinaire, soit vers le milieu protégé.



**322**

Personnes  
accompagnées dans  
notre établissement



**+ de 20**

Professionnels  
composent les  
équipes  
pluridisciplinaires



**+ De 300**

Entreprises  
accueillantes et  
partenaires dans  
notre réseau

## Agissez en faveur de l'insertion

### La taxe d'apprentissage, une ressource précieuse

En vous engageant auprès de nos professionnels, vous agissez en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Vous permettez à ces travailleurs handicapés de s'initier à des gestes techniques, de découvrir un métier, le réapprendre, en appréhender un autre, tout en étant accompagné vers la réussite de leur projet. Elles bénéficient d'un suivi médical, pédagogique, professionnel, social et psychologique. Par ailleurs, chaque stagiaire se voit proposer un parcours individualisé adapté à sa situation, en vue de répondre au mieux à ses besoins et favoriser son accès ou maintien dans l'emploi durable et son suivi.

Comme d'autres entreprises déjà impliquées à nos côtés, vous participerez, par le versement de la taxe d'apprentissage, à l'émergence et la concrétisation de projets pédagogiques.

## Nos réalisations

### Des projets rendus possibles

Grâce à la taxe d'apprentissage, l'Établissement les Terrasses a pu mettre en place des projets innovants.

- Développement de projets pédagogiques**
- Financement de matériel adapté pour une formation de qualité**

**En versant la taxe d'apprentissage aux  
dispositifs des Terrasses, vous choisissez  
un investissement utile et solidaire.**



### Comment soutenir notre établissement ?

- 1** **Contactez votre organisme  
collecteur**
- 2** **Désignez-nous comme  
bénéficiaire de votre versement  
avant le 31 mai 2020**
- 3** **Adressez-nous votre promesse de  
versement**  
Envoyez votre promesse de versement  
essentielle pour le suivi de votre  
versement (bordereau également  
disponible sur notre site internet  
[www.etalblissement-leterrasses.fr](http://www.etalblissement-leterrasses.fr))

Habilitation au titre du hors Quota  
Catégorie A  
UAI : 79007330

## TAXE D'APPRENTISSAGE

**Choisir un investissement  
utile et solidaire**